

LA SOCIOLOGIE PEUT-ELLE RASSURER LA VILLE?

INTRODUCTION

En 1968 s'enseignaient au département de sociologie de Nanterre toutes les raisons d'être optimistes: l'homme était un animal social raisonnable qui développait rationnellement sa stratégie au sein d'un système d'acteurs délibérément limité [Crozier, 1970, 1979]; l'industrie était une grande machine à intégrer l'ensemble de la société grâce à des négociations collectives qui tiraient profit des mouvements sociaux pour améliorer le système [Touraine, 1965, 1969, 1973]; la ville était un lieu de vie qui libérait par sa diversité [Henri Lefebvre, rééd. 2000]; la sociologie américaine avait inventé un formidable appareil méthodologique capable de décrire toutes les situations [Manuel Castells commentant Boudon et Lazarsfeld, 1969]. Certes ce résumé a quelque chose de caricatural, mais il explique le désarroi d'étudiants qui constataient qu'au même moment au Vietnam, comme avant en Algérie, le pouvoir rationnel des villes était plus que contesté, battu, par la révolte des campagnes et par l'affirmation qu'une même rationalité n'est pas valable pour tous, ou alors doit être développée à partir de centres différents.

La sociologie urbaine française me semble être née de cette faille, aux orientations multiples, qui s'est ouverte dans un discours traditionnellement sécurisant: ne vous inquiétez pas, la société se reproduit, s'auto-institue grâce aux procédures constitutives de la démocratie, et s'il arrive temporairement quelque conflit, le savoir-faire de la négociation saura en venir à bout. Qu'est-ce qui reste quand l'image unifiée de la société s'effrite: l'espace matériel, physique dans lequel elle se développe, la ville et/ou le territoire national; et la spatialisation des concepts s'est mise à proliférer. Qu'est-ce qu'il faut quand il n'y a plus place pour la pensée unique: développer plusieurs paradigmes; et la sociologie éclate en micro-écoles concurrentes, mises en compétition en delà

de leurs hypothèses propres par la diligence et les divisions administratives de leurs commanditaires étatiques.

Cette sociologie urbaine éclatée forme deux figures modales. L'une insiste sur la défaite de la pensée et du lien social face à la prégnance croissante des risques. L'autre explore l'hospitalité traditionnelle et les pouvoirs nouveaux de la ville face à l'insécurité.

LA VILLE COMME SOCIETE DEFAITE

Un espace urbain inégalement qualifié

La ville a toujours fait regretter aux nostalgiques d'une vie villageoise un lien social qui se serait perdu dans l'anonymat, la multiplicité des rencontres possibles, la présence obsédante de l'étranger. La position dans l'espace serait devenue plus importante que la famille, et l'absence fréquente d'une qualification suffisante de ces espaces un facteur de perte d'identité et d'insécurité. L'espace urbain comporte au contraire une pluralité de qualifications techniques qui le produisent, après se l'être représenté, comme espace commun, public (cf. la très belle exposition de Bruno Latour et Peter Weibel, *Making public*, au musée d'art moderne de Karlsruhe, le ZKM, en 2005). La ville est d'abord un produit historique dont chaque génération se saisit à une étape différente, et dont la matérialité répond aux aspirations qui peuvent s'y manifester: savoir l'heure, pouvoir s'orienter grâce aux plaques des rues et aux numéros, pouvoir s'approvisionner, boire, lire, acheter, etc. [Hermant, Latour, 1998] Mais précisément face à cette représentation de l'espace urbain, comme ensemble d'opportunités, garanties par de nombreux corps de professionnels compétents, le nouveau citoyen contemporain revendique une égalité que l'ensemble de l'espace contemporain n'est pas capable de lui fournir. Pour une ville bien équipée comme la capitale, ou les grandes villes de province, combien d'espaces périphériques ne disposent pas des mêmes possibilités de repères, et font dire au citoyen qui s'y aventure, qu'il s'y sent en insécurité, soumis à la bonne volonté informative des habitués auxquels il fait moins confiance qu'aux systèmes techniques auxquels il a été lui-même habitué. Et le système technique fait pour relier, pour contenir dans le même ensemble, se retourne en son contraire, un instrument de distinction, d'opposition, et de destruction de l'interaction, un facteur d'insécurité.

Le marché est aussi informel et délinquant

La ville depuis l'Antiquité c'est un lieu de marché, souvent développé dans les lieux de rupture de charges, sur les grands itinéraires des pèlerins, des marchands, des voyageurs. Mais autour des lieux ponctuels où se concentrent les échanges de marchandises, de savoirs et de plus en plus de capitaux, une population toujours plus vaste s'agglomère, toujours plus loin, dans des communes ou des bourgs transformés en lieux d'habitation, où l'animation par le marché agglomère de près ou de loin.

Le quartier au fondement de la ville contemporaine est réduit à une stricte quotidienneté, elle-même enserrée dans les limites d'une expression physique fonctionnaliste. Pourtant l'univers urbain abaissé dans certains lieux à son minimum, n'en est pas moins clinquant quand les médias ou les rumeurs trouvent son ordinaire d'un événement et lui font entrevoir une sorte de rêve de pouvoir social hors d'atteinte, dont le vol dans les magasins serait la première marche, un

pis-aller aux risques parfois mortels, mais aux bénéfiques symboliques importants. Le marché informel des produits illicites se développe lui-même à l'envers des lieux réservés à la fonction urbaine de base de reproduction [Kokoreff, Ruggiero, 1998]. La ville de marché comme celle des réseaux techniques a son idéal, et sa diversité, sa grandeur abstraite et ses petites localités, ses facteurs de frustration et d'insécurité.

Une société d'exclusion n'est pas représentable

La ville rassemble sous un même pouvoir des familles, ou des tribus qui y perdent les références à l'autorité traditionnelle pour se soumettre à de nouveaux systèmes de pouvoirs, représentatifs dans la démocratie. Mais la ville a toujours eu du mal à inclure dans cette représentation l'ensemble de ses habitants, et à ne pas faire l'hypothèse que la plupart étaient nécessairement sous la coupe d'une minorité de notables avec laquelle il lui suffisait de composer pour s'assurer de l'obéissance de tous: femmes, enfants, serviteurs, employés, et donc étrangers puisque l'étranger présent à demeure ne se justifiait que par son travail. Mais le pouvoir démocratique relayé par le pouvoir familial s'étiolo au fur et à mesure que le développement du marché donne davantage à chacun son autonomie. La représentation amputée de la société est productrice d'un espace d'opportunités très inégal, qui ne donne pas les mêmes conditions de sécurité à tous. A quoi bon obéir à un pouvoir qui ne s'occupe pas de moi? A quoi bon respecter une personne qui jouit de privilèges que je n'ai pas? La tentation est forte de se replier et de chercher à développer des privilèges spécifiques à sa communauté, des traits de singularité que les autres n'auront pas. Et face à l'insécurité mentale que provoque cette émergence culturelle différente dans l'espace proche, certains vont partir plus loin, «se dissocier», se barricader dans un espace ségrégué [Donzelot Jaillet, 1999]. La situation s'est-elle sédimentée au point que l'indiscipline ne soit plus un appel à la solidarité?

L'insécurité de l'accès aux places enviées

Pourtant nombreux sont les dispositifs de pouvoir au sein de la ville qui se sont attachés à former des habitudes, des comportements, voire des attitudes, normalisés. L'école est le principal «équipement du pouvoir» [*Recherches*, 1973 ; Querrien, 2005], mais sa volonté normalisatrice n'est jamais venue à bout des phénomènes latéraux, qui se renforcent d'autant plus que la distance culturelle entre élèves et enseignants s'accroît et se manifeste par les chahuts, la paresse, l'absentéisme, les incivilités, la violence. Chaque appareil de normalisation s'appuie sur un paradoxe: il y a bien un désir d'apprendre chez tout être humain, et c'est ce désir que va essayer de capter l'institution, mais en le contenant dans des limites établies a priori. Il y a bien sûr des exceptions à ce formatage, mais les statistiques démontrent qu'il est massif, et que certains

fragments de l'espace urbain sont moins bien desservis que d'autres par l'entreprise de normalisation nationale. A l'échec scolaire des invidus, susceptibles de se révolter, correspond l'échec urbain de l'institution, condamnée à se rénover. L'héritage de l'institution scolaire, la place différentielle de chaque établissement, dessine une carte de la sécurité dans l'accès à des places sociales élevées, décrites par les journaux, et à l'origine d'une insécurité mentale généralisée chez les parents, et d'une rigidification des possibilités de la société, sur laquelle le pouvoir a d'autant moins de prise, que ses agents en sont eux-mêmes le produit. [Payet, 1995; Van Zanten, 1995]

Les limites de la théorie de la distinction

Ce dispositif de classement a été dénoncé par Pierre Bourdieu [1966, 1970, 1979, 1989] dans des termes statistiques généraux, à l'échelle nationale, sans prendre en compte la dimension spatiale du phénomène, et donc les facteurs de transformation qu'il recèle. Si toute une société est orientée vers le haut, et distribuée dans un territoire national et urbain lui-même inégal, il y a toute une série d'impossibilités individuelles de réaliser le schéma de distinction positive posé comme le seul comportement individuel rationnel. D'où des blocages, des descentes, et des bifurcations, des alliances contre nature même, et donc du chaos. On pourrait suivre dans la décentralisation et la politique de la ville ces trajectoires destinées à rassurer la société nationale sur sa possibilité de se reproduire à partir de positions locales contrariées: la floraison des vocations de médiation s'enracine dans cette urbanisation d'une société non universellement de progrès. « La politique de la Ville » en France s'est progressivement confondue avec l'extension de ces positions de médiations (Brévan, Picard, 2000).

Espaces et personnes désaffectés

Le caractère organique de la division du travail au fondement de la société urbaine et de sa capacité d'intégration, schéma conçu par Emile Durkheim pour couper court aux inquiétudes sur la capacité de faire société, de faire obéir aux mêmes règles, dans la société urbaine, s'est vu remis en cause par le développement du chômage et l'épuisement d'un modèle de croissance qui ne découvrait pas en son sein les voies de son renouvellement. La mutation économique s'est produite au moment même où on avait commencé à fonctionnaliser l'espace urbain en organisant le rapprochement domicile-travail, dans les nouvelles extensions urbaines, les villes nouvelles par exemple, et donc en profilant des espaces de résidence qui correspondaient à ce qui était demandé avant, mais qui ne l'était plus maintenant (ce décalage est particulièrement sensible dans les villes nouvelles, où le rapport supérieur à 1 du nombre d'emplois au nombre de résidents actifs s'accompagne de fortes migrations alternantes). Les

espaces socialement désaffectés des grands ensembles sont devenus la réserve de fait des personnes désaffiliées (Castel,) également par le processus de production avec un risque d'enclavement certain, appelant des collectives institutionnelles en l'absence ou devant l'échec desquelles de petits groupes, pour l'instant, multiplient des actions de harcèlement pour attirer l'attention sur leur exclusion. [Bachman, Le Guennec, 1996, 1997]

Les limites de l'espace public représentatif

Cette fragmentation de la ville et cette émergence d'espaces d'exclusion, à un moment où la planification urbaine affirmait maîtriser la croissance, retirent toute crédibilité à l'hypothèse d'une démocratie urbaine, d'un espace public de débat dans lequel la loi commune pourrait être librement débattue par des sujets politiques égaux entre eux [Habermas, 1986, 1987]. Certes le système de l'élection produit des conseillers ou des députés qui sont formellement égaux. Mais l'ensemble des fragments de la ville, et de la société spatialisée dans cette ville (ville au sens abstrait = ensemble des communes d'une même agglomération) n'ont évidemment pas accès de la même façon à ces élus, ni les mêmes opportunités de concourir à leur élection. En fait le système de l'espace public représentatif semble fonctionner de façon à repousser dans la méconnaissance les processus sociaux de fond qui fissurent la société urbaine «bourgeoise», qui s'était développée depuis le Moyen Age, à travers l'industrialisation et la colonisation.

LES LIGNES DE FUITE DE LA SOCIETE URBAINE

A vouloir embrasser la ville comme société une et indivisible comme l'ont tenté la plupart des théories sociologiques, et comme le demande encore évidemment l'Etat commanditaire de recherches, on aboutit à souligner la faillite des hiérarchies sociales en place, qu'on prenne le problème par en haut ou par en bas. D'autres attitudes de recherche, et d'intervention, ont donc émergé qui ont proposé de prendre les choses transversalement à partir du terrain, et souvent à partir des situations extrêmes d'exclusion du schéma normal [Anselme, 1999].

La mondialisation des réfugiés et des immigrants

Dans cette perspective, la mondialisation de l'économie par exemple n'est plus seulement considérée comme l'expression d'un pouvoir monétaire de plus

en plus exorbitant, mais comme un ensemble de conduites adoptées avec leurs pieds par les réfugiés qui créent des villes nouvelles de plus en plus étendues ou qui transforment l'économie des villes existantes, dans les pays limitrophes des leurs et ce avec un tel soutien moral, militaire et matériel de la «communauté internationale» que l'état de fait ne peut qu'être prorogé, sans pouvoir être contesté. Un nouveau regard, écologique, sur l'économie urbaine en résulte pour lequel l'impératif social et politique consiste à partager entre les uns et les autres l'accès aux ressources rares que sont l'eau et l'énergie, et à faire abstraction de la prime au premier arrivé, et à la propriété authentifiée, à la rente de situation qui avait caractérisé l'histoire des villes jusqu'ici (Elias, Logiques de l'exclusion). Le phénomène est sans doute trop émergent pour avoir fait l'objet d'un débat sociologique nourri ; il n'est guère visible à distance que lorsque ces situations tournent à la catastrophe à l'occasion d'un ouragan ou d'une guerre. Comment la multitude s'organise au delà et en deçà des planifications qu'elle déborde de toutes parts ? A l'heure de la mondialisation le caractère actuellement marginal de ces débordements ne semble pas soluble dans la répression et les expulsions à l'heure.

La dynamique économique de l'intégration

Les migrations internationales individuelles et volontaires, qui sont la règle depuis que les pays riches ont arrêté officiellement l'immigration collective dans les années 1970, ont été assimilées à une recherche de refuge économique. La pauvreté dans les pays du Sud, comme dans les pays du Nord n'est pas indifférente à l'origine ethnique. Aller chercher fortune ailleurs, apparaît souvent la seule solution [Sassen, 1994]. Or cette décision de mobilité, ce sursaut de dynamisme, donne une pente positive à la ligne d'intégration au sein de la société d'accueil, peut-être grâce à une capacité de prendre plus de risques dans le cadre de l'économie informelle. Une pente positive qui n'est pas sans susciter jalousies et réactions, et refus de légitimation par l'institution scolaire; d'où la révolte des jeunes. Le droit au logement, à l'accès à l'ensemble des aménités urbaines ne devrait plus être lié à la citoyenneté, mais à la régularité constatée de la présence sur le territoire, ouvrant à une citoyenneté de résidence qui ouvrirait à un projet de vie au lieu de renvoyer à une origine.

La ville comme société d'accueil

Le sens de la ville s'en trouve potentiellement changé: elle est interpellée bien au-delà de la capacité d'accueillir sur son territoire quelques habitants complémentaires. Elle doit se poser la question d'accueillir quiconque en fait la demande ; elle doit se poser la question de devenir démocratique, d'être capable d'accueillir l'être en plus quiconque (question mise en scène à petite échelle dans l'exposition *Making public*). Il ne s'agit pas seulement d'accueillir des

touristes apportant des espèces sonnantes qui améliorent les fins de mois des hôteliers et restaurateurs et la taxe professionnelle pour tous. Il s'agit aussi de mobiliser à partir de ceux qui sont déjà là les espèces trébuchantes qui vont permettre de faire don de l'accueil et de la solidarité à ceux qui dans l'immédiat ne peuvent rien garantir. Il s'agit de parier sur la société urbaine locale, et sa capacité à s'organiser, et à construire de la culture, à produire de l'activité à partir du chaos.

Le plaisir de la solidarité civile

Il est évident que tout dans la société hiérarchisée et normalisée a contribué à élever chacun dans une perspective matérielle différente, mais souvent contredite par des restes d'idéologie religieuse, ou militante. De quoi se souvient-on, et que raconte-t-on avec émotion en privé: les moments où du fait d'une grève générale, d'une guerre, d'un événement historique vécu ou fantasmé, la solidarité s'est ainsi organisée sur le tas, à la mesure de chacun et sans mot d'ordre centralisé. Cette solidarité civile toujours prête à se mobiliser à propos de n'importe quel événement diffère profondément de la solidarité abstraite organisée par l'impôt et par de grands appareils bureaucratiques dont le coût de gestion est parfois aussi élevé que celui des sommes qu'ils servent à lever (exemple de la taxe dite surloyer de solidarité, perçue sur les locataires HLM dont les revenus dépassent les plafonds de plus de 40% et supprimée en 2000).

Solidarité et hospitalité

Loin d'être un appel au repli, à l'égoïsme, à la ségrégation, le développement d'une proximité urbaine civique serait au contraire une nouvelle exploration, une nouvelle instauration d'une capacité d'hospitalité, qui a existé autrefois dans les quartiers populaires des grandes villes, et dans la domesticité des grandes maison aristocratiques. Cette proximité se développe dans une tension entre l'étranger et le semblable, entre le public et le privé qui doit au cas par cas être évaluée localement, dans des espaces publics ad hoc, constitutifs précisément de cette dimension de la proximité urbaine, qui n'est sans doute pas la même selon les événements. Le code policier central qui sert à repérer les infractions à la règle, doit conduire alors à un débat dans l'espace local et à une définition de solutions spécifiques, au lieu de ramener à un lieu de condamnation et de pénalisation central, destiné à gérer la reproduction de la population identiquement à elle-même, tel que l'appareil judiciaire qui intervient au nom du peuple français.

Le traitement local des incivilités

Dans une telle optique les faits dits d'incivilité, ces petits faits que les discours policiers, judiciaires et savants, jugent les signes avant-coureurs d'une montée de l'insécurité, et en fait d'une montée de la différence culturelle vers l'insoutenable, ces faits donc pourraient être analysés, évalués, jugés et traités par les personnes concernées par la situation dans une double dimension de revendication et d'autodéfense en interaction, mais pour produire ensemble des microsolutions d'aménagement de l'espace urbain local qui dépassent ces tensions [Rojzman, 1999]. L'interactionnisme symbolique d'Erwing Goffmann est la théorie sociologique qui nous convient le mieux dans cette perspective; mais elle a été utilisée dans des situations où le pouvoir de mener l'interaction à un terme satisfaisant était détenu en fait par l'institution, ce qui est logique, mais sans que le projet de réformer l'institution ne soit posé comme l'enjeu commun du débat; l'enjeu semblait surtout, en analysant la différence culturelle, de faire comprendre la faute, la dissonance dans l'interaction [Joseph, 1998]. On restait dans un espace de pénalisation, alors qu'il faut tendre à entrer dans un espace de création culturelle et institutionnelle.

La sécurité comme bien comun

L'erreur du traitement politique des questions de sécurité, ou de sûreté, vient de ce que le discours républicain en fait un droit individuel, directement lié à la propriété, et donc au pouvoir d'exclusion de son territoire que peut exercer chacun à l'encontre de l'autre. La proposition faite ci-dessus implique au contraire que la sécurité ou la sûreté soit reconnue comme un bien commun, et qu'il soit reconnu également qu'à la communauté appartiennent autant ceux qui la troublent que ceux qui veulent en jouir seuls. C'est en cela que la sécurité pourrait poser un problème «urbain» au sens politique du terme, un problème de vie en commun au sein du même espace physique et politique, du même espace public. Ce problème s'évaluerait au sein d'un espace de justice profondément renouvelé, accueillant, proche. Les maisons de justice deviendraient des lieux d'observation et de recherche pour le sociologue urbain. [Wyvekens, 1999].

BIBLIOGRAPHIE

Anselme M., (1999), *Du bruit à la parole, La scène politique des cités*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aygues.

Bachman C. et Le Guennec N., (1996), *Violences urbaines*, Albin Michel, Paris.

Bachman C. et Le Guennec N., (1997), *Autopsie d'une émeute*, Albin Michel, Paris.

- Boudon R. et Lazarsfeld P., (1969), *Le vocabulaire des sciences sociales, concepts et indices*, Mouton, Paris.
- Boudon R. et Lazarsfeld P., (1969), *L'analyse empirique de la causalité*, Mouton, Paris.
- Bourdieu P., (1966), *Les héritiers*, Minuit, Paris.
- Bourdieu P., (1970), *La reproduction*, Minuit, Paris.
- Bourdieu P., (1979), *La distinction*, Minuit, Paris.
- Bourdieu P., (1989), *La noblesse d'Etat*, Minuit, Paris.
- Crozier M., (1970), *La société bloquée*, Le Seuil, Paris.
- Crozier M., (1979), *Le phénomène bureaucratique*, Le Seuil, Paris.
- Elias N., (), *Logiques de l'exclusion*
- Habermas J., (1986), *L'espace public*, Payot, Paris.
- Habermas J., (1987), *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, Paris.
- Hermant E. et Latour B., (1998), *Paris, Ville invisible*, Les empêcheurs de penser en rond, La Découverte, Paris.
- Joseph I., (1998), *Erwing Goffmann et la microsociologie*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Kokoreff M., (1998), «Echanges/Surfaces», in: *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°78, Plan Urbain, Paris.
- Latour B., Weibel P. (2005), *Making public*, ZKM, Karlsruhe.
- Lefebvre H., (2000), *La production de l'espace*, Anthropos, Paris.
- Payet J.P., (1995), «L'école et la ville», in: *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°75, Plan Urbain, Paris.
- Recherches*, (1973), «Les équipements du pouvoir», Editions Recherches, Paris.
- Rojzman C., (1999), *La peur, la haine et la démocratie*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Ruggiero V., (1998), «Echanges/Surfaces», in: *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°98, Plan Urbain, Paris.
- Sassen S., (1994), «Parcours et positions», in: *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°64, Plan Urbain, Paris.
- Touraine A., (1965), *Sociologie de l'action*, Le Seuil, Paris.
- Touraine A., (1969), *La société post-industrielle*, Denoël, Paris.
- Touraine A., (1973), *Production de la société*, Le Seuil, Paris.
- Van Zanten A., (1995), «L'école et la ville», in: *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°75, Plan Urbain, Paris.
- Wyvekens A., (1999), «Au risque des espaces publics», in: *Les Annales de la Recherche*

Urbaine, n°83-84, Plan Urbanisme Construction Architecture, Paris.